

## HONORAIRES DE TRANSACTION VENTE

### Mandat

Prix de vente	Valeur
<20 000 €	5 000 €
20 001 € - 40 000 €	10% max
40 001 € - 100 000 €	8% max
100 001 € - 2 000 000 €	6% max
>2 000 001 €	5% max

## HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIVE

### A la charge du preneur :

Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction de bail :

Bail résidence principale : 10€ / m<sup>2</sup> zone tendue Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée sortie : 3 € / m<sup>2</sup> zone tendue Ensemble plafonné à 1 mois de loyer TTC

Bail résidence secondaire : 1 mois de loyer HC

Bail résidence secondaire : 1 mois de loyer HC

### A la charge du bailleur :

Bail résidence principale : Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction de bail :

10€ / m<sup>2</sup> zone tendue Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée sortie : 3 € / m<sup>2</sup>

zone tendue

Bail résidence secondaire : 1 mois de loyer HC

## GESTION LOCATIVE VIDE OU MEUBLES

Honoraires de gestion mensuel 9 % TTC - du montant mensuel du loyer + charges

Assurance loyers impayés : 2.5 % TTC du montant mensuel de loyer + charges

## LOCAUX COMMERCIAUX

Honoraires de gestion mensuel 12 % TTC du montant mensuel du loyer + charges

Gestion sinistre assurance : sur devis, minimum forfaitaire 100 € TTC

Honoraires Gestion assurance loyers impayés, détérioration, assistance juridique : 2.2 % TTC

Etablissement déclaration impôt et attestation : 120 € TTC par an

Déclaration C.F.E ( location meublée) forfait : 70 € TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence mandaté initialement.